

## ANNEXE I : BTS ÉLECTROTECHNIQUE SESSION 2023 – CALENDRIER

	Durée	Dates	Métropole	Antilles Guyane	La Réunion	Mayotte	Polynésie
<b>E3 – MATHÉMATIQUES – Groupe B2</b>	2h00	Lundi 15 mai	14h - 16h	8h - 10h	16h - 18h	15h - 17h	4h- 6h
<b>E1 – CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION</b>	4h00	Mardi 16 mai	14h – 18h	10h - 14 h	16h - 20h	15h - 19h	13h -17h Sujets spécifiques
<b>E4 – CONCEPTION-ÉTUDE PRÉLIMINAIRE</b>	4h00	Vendredi 12 mai	14h - 18h	10h -14h	16h - 20h	15h - 19h	6h - 10h
<b>E2 – LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS</b>	40 min	Les dates sont fixées par les recteurs des académies pilotant l'organisation ainsi que par les académies autonomes.					
<b>E5-ANALYSE, DIAGNOSTIC, MAINTENANCE, CONDUITE DE PROJET</b>	40 min						
<b>E6 – CONCEPTION – ÉTUDE DÉTAILLÉE, RÉALISATION, MISE EN SERVICE D'UN PROJET</b>	40 min						
<b>EF1 – LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE II</b>	20 min						
<b>EF2– ENGAGEMENT ÉTUDIANT</b>	20 min						

**IMPORTANT** : Pour l'épreuve E1, les candidats de métropole, La Réunion et Mayotte, ne peuvent pas quitter la salle d'examen avant la fin de la deuxième heure.  
Pour l'épreuve E3, les candidats de métropole, La Réunion et Mayotte, ne peuvent pas quitter la salle avant la fin de l'épreuve.

Pour l'épreuve E4, en raison des décalages horaires avec les départements et collectivités d'outre-mer et la préservation de la confidentialité des sujets, les candidats ne peuvent pas quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve.

**NB** : Les épreuves E1, E2 et E6 concernent uniquement les candidats non soumis au CCF.